NOTE STRATEGIQUE



NOTE DE STRATÉGIE : BÂTIR LE PONT DE LA CONFIANCE FINANCIÈRE EN RDC

1. Contexte, défi et vision

Au cœur de l'Afrique, la République Démocratique du Congo (RDC) opère une révolution tous azimuts et le « **Makutano Talk** » y participe en posant les questions qui dérangent afin de coconstruire les réponses avec ses panélistes et ses participants, acteurs et décideurs du développement socio-économique du Grand Congo.

Après la souveraineté économique, une réflexion approfondie s'invitait sur les finances et le développement socioéconomique en date du 11 octobre 2025, articulée autour d'une double interrogation : **pourquoi l'épargne nationale ne finance-t-elle pas les projets en République démocratique du Congo** et **comment créer les conditions nécessaires pour y remédier ?**

Le présent rapport rend compte des discussions et se veut une contribution majeure à la construction d'un Congo uni, fort et prospère.

1.1. Le défi stratégique du financement National

La RDC présente un grand paradoxe économico-financier : elle est l'une des **rares grandes économies africaines n'ayant pas un marché de capitaux pleinement opérationnels** alors que ses besoins en financement sont immenses tant au niveau du secteur public (construction d'infrastructures, financement des politiques publiques et programmes sectoriels, etc.) que du privé (financement de la croissance et du développement des entreprises établies et pour la création des start-ups).

Le pays a connu une très forte croissance de la demande de financements bancaires entre 2000 et 2025, passant d'un secteur embryonnaire (quelques dizaines de millions de USD de crédits) à un volume de prêts proche de 10 milliards USD aujourd'hui. De même, l'épargne financière (dépôts bancaires) est estimée à plus de 14 milliards USD à ce jour. Ces agrégats restent toutefois faibles relativement à la taille de l'économie et de la population (plus ou moins 10 % du PIB constituent les crédits bancaires en 2025, contre 20–30 % dans de nombreux pays africains), mais la tendance est clairement à la hausse.

Il existe une épargne congolaise non-négligeable provenant de diverses sources (ménages, entreprises, diaspora, etc.) mais qui ne contribue pas suffisamment au financement et au développement de l'économie nationale. Cet argent prend des "détours" pour financer l'immobilier à Dubaï, les comptes en Europe ou des obligations d'autres économies.

En effet, **l'argent congolais finance le monde, mais il tourne le dos au Congo et aux Congolais**. Le "pont" financier nécessaire pour établir une passerelle entre l'épargne (qui cherche sécurité et rendement) et les projets (qui cherchent financement et confiance) est soit **fracturé, soit inexistant**.

La mobilisation et la canalisation de cette épargne sont nécessaires avant la mise en place d'un marché boursier devant servir de levier pour booster et développer l'économie nationale. D'une part, cela éviterait que les dispositifs financiers à instituer soient de nature à plus servir les intérêts étrangers au grand dam des Congolais, et d'autre part, cela permettrait d'augmenter la mobilisation de cette épargne qui reste relativement faible, soit près de 20% du PIB.

Pour les autorités congolaises (Gouvernement et Banque Centrale), l'objectif est de faire en sorte que **d'ici 5 ans, l'épargne des Congolais soit la première source de financement de l'économie congolaise**. Différentes actions devront être exécutées de manière séquentielle et concertée pour atteindre cet objectif.

1.2. Le pilier fondamental : La confiance

L'un des principaux moteurs de la transformation et du développement du secteur financier est le regain de la **confiance**, définie comme la **"racine invisible de toute économie solide"**. C'est cet élément qui permet de relier, de manière soutenue, l'épargne à l'investissement, la monnaie à la croissance et l'État à ses citoyens. Sans cette confiance, il ne peut y avoir d'échange ni d'intermédiation financière et les marchés des capitaux perdent toute leur raison d'être.

L'argent est pragmatique et élit domicile là où la sécurité lui est garantie. Pour contrer la fuite des capitaux, il est impératif d'instaurer un écosystème de confiance où **la transparence, la protection des investisseurs et la stabilité du cadre réglementaire deviennent les piliers du développement financier**. Le capital n'a pas de patrie, mais il reconnaît les nations qui savent inspirer confiance.

2. Stratégie de financement de l'économie nationale : entre réformes et plaidoyers

La stratégie de financement de l'économie nationale pour faire de la RDC cette "patrie attractive pour l'épargne", devra s'articuler autour de trois axes principaux identifiés lors des échanges repris dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1. Axes d'actions pour optimiser la stratégie de financement de l'économie nationale

Axe	Objectif spécifique
Axe I : Renforcer l'architecture et la régulation	Bâtir un cadre juridique et institutionnel solide, garantissant l'indépendance du régulateur et la sécurité juridique des capitaux.
Axe II : Organiser l'épargne durable et promouvoir le Franc Congolais	Créer des instruments financiers attractifs et structurer l'économie nationale afin de constituer une épargne à long terme (durabilité) pour financer des secteurs clés en Franc Congolais (FC), réduisant ainsi la dollarisation.
Axe III : Moderniser les mécanismes d'intégration financière rurale et régionale	Promouvoir la digitalisation pour l'inclusion financière, plus particulièrement dans les milieux ruraux, améliorer la fluidité des échanges financiers internes et connecter la RDC aux systèmes de paiement régionaux.

FEUILLE DE ROUTE : PLAIDOYERS ET RÉFORMES À PROMOUVOIR

Cette feuille de route liste les actions concrètes nécessaires pour atteindre les objectifs stratégiques, distinguant les réformes (actes législatifs ou politiques d'exécution) des plaidoyers (actions d'influence auprès du Gouvernement ou du Parlement).

Axe I : Renforcer l'architecture, la régulation et la confiance

Action/Réforme	Type	Détails et justification
Création de l'Autorité des Marchés financiers (AMF) et de la Bourse	Institutionnel / Législatif	Soutenir la création de l'Autorité des Marchés Financiers et d'une bourse nationale, étape historique nécessaire.
Garantie d'indépendance du Régulateur	Plaidoyer / Législatif	Proposer une révision du projet de loi sur les marchés boursiers pour garantir l'indépendance de l'AMF et éviter la "mainmise du Gouvernement" sur cette institution.
Sanctuarisation de l'épargne	Plaidoyer (Gouvernement/Justice)	**Mettre fin à "l'acharnement judiciaire"** lié aux Avis à Tiers Détenteur (ATD) et aux saisies-attribution, qui sont contre-productifs et poussent les entreprises et les citoyens à s'écarter du système bancaire ou à adopter des mécanismes non appropriés pour s'en prémunir. Proposer un **seuil de dépôt sanctuarisé** (ex. 100.000 USD) pour inciter les opérateurs économiques majeurs à ne pas opter pour des mécanismes de protection des capitaux (usage injustifié des lignes de crédit du fait de l'expatriation de leurs disponibilités de trésorerie) qui minent la mise à disposition de l'épargne aux autres acteurs qui en ont véritablement besoin. Mettre en place des incitatifs pour attirer l'épargne informelle (estimée à 1015 milliards USD) à intégrer le circuit bancaire.
Finalisation des liquidations Bancaires pour réinstaurer la confiance	Réforme (BCC Exécution)	Assurer que la liquidation des banques en difficulté s'effectue avec un **remboursement effectif** des épargnants, instaurant une "mémoire collective" de confiance dans le système financier.

Réforme globale du cadre juridique	Plaidoyer / Législatif	Plaider pour une **réforme globale** des textes, incluant le Code des Investissements, le Code des Impôts et une loi sur la Caisse des Dépôts et des Consignations. Éviter l'introduction de mesures complexifiant le secteur financier dans les Lois des Finances annuelles.
Amnistie fiscale	Plaidoyer (Fiscalité)	Instaurer une **amnistie fiscale** pour permettre l'établissement d'un marché financier fiable, basé sur des données codifiées et transparentes.
Mécanismes de protection des investisseurs étrangers	Plaidoyer / Réforme (BCC/Gouvernement)	Étudier la mise en place de mécanismes garantissant aux investisseurs étrangers la **disponibilité des devises** et la **stabilité du taux de change** pour attirer des capitaux à moindre coût.
Modification de l'Instruction 14	Réforme (BCC Prudentielle)	Modifier l'Instruction 14 (règles de Bâle) pour assouplir la méthode d'évaluation du capital bancaire et permettre aux banques de financer davantage l'économie, notamment les PME.

Axe II : Organiser l'épargne durable et promouvoir le Franc Congolais

Action/Réforme	Type	Détails et justification
Système complémentaire de pension	Réforme (Social/Financier)	Instituer un **système complémentaire de pension par capitalisation** pour mobiliser une épargne "véritable" et durable (horizon 40 ans) sur la masse salariale tant du secteur public et privé afin de la réorienter vers des secteurs à effet d'entraînement sur la dynamique de développement (immobiliers, infrastructures, etc.)

Promotion du Franc Congolais	Plaidoyer / Réforme (Fiscalité/BCC)	Mettre en place des mesures incitatives pour encourager l'utilisation de la monnaie nationale (par exemple, des taux de **TVA différenciés** inférieurs pour les factures libellées en Francs Congolais). Placer la formalisation intensive des activités économiques comme l'un des piliers pour soutenir l'inclusion économique et financière, structurer et intensifier la production domestique ainsi que promouvoir une monnaie nationale forte.
Changement de comportement des institutionnels	Plaidoyer (BCC/Institutionnel)	Encourager les grandes caisses nationales (CNSSAP, CNSS) à **réduire leur tendance à la conversion de leurs primes reçues en Francs Congolais vers le dollar américain** pour les placements. Mettre en avant et communiquer activement sur les rendements réels attractifs des produits financiers BCC en Francs Congolais afin que ces institutions y souscrivent de plus en plus.
Financement de l'Immobilier (comme secteur pilote) en Francs congolais	Réforme (Produits Financiers)	Cibler, comme pilote, le secteur de l'immobilier pour créer un **écosystème financier intensif en Franc Congolais**. Utiliser pour ce faire l'épargne organisée via les fonds de pension pour financer des crédits hypothécaires à long terme (25-40 ans) à taux réduits (7-7,5%).
Incitatifs pour favoriser les souscriptions à l'Assurance-Vie	Plaidoyer (Fiscalité)	Proposer des incitatifs fiscaux et non fiscaux pour stimuler les souscriptions à l'assurancevie, étant donné que cette épargne en particulier est plus cristallisable, non saisissable et hors patrimoine, stimulant ainsi ce sous-secteur encore très restreint (près de 40 millions USD) par rapport aux assurances non-vie (près de 400 millions USD).

Axe III : Modernisation et intégration des marchés

Action/Réforme	Type	Détails et justification
Transition vers "Cashless Nation"	Réforme (BCC/Technologique)	Accélérer la digitalisation pour une **inclusion financière massive** de la RDC, qui est éminemment rural, ainsi que pour lutter contre la corruption (le cash étant l'un de ses vecteurs). Mettre en place l'interopérabilité des systèmes de paiement à travers notamment l'effectivité du SWITCH National.
Double cotation boursière	Réforme (Réglementation AMF/BCC)	Permettre à la place boursière à venir d'opérer dans les **deux devises (FRANCS CONGOLAIS et USD)** afin de capter l'épargne majoritairement détenue en dollars par les Congolais.
Fluidité des paiements	Réforme (BCC Infrastructure)	Mettre en place une **chambre de compensation en dollars américains** à la BCC pour permettre des transferts interbancaires "quasi instantanés" (contre les 7 à 10 jours actuels).
Intégration régionale des paiements	Réforme (BCC/Gouvernement)	Adhérer au Système de Paiement et de Règlement Inter-Africain (PAPSS) et travailler à la ratification du système de l'EAC (East African Community) pour faciliter les échanges commerciaux et renforcer la compétitivité du Franc Congolais.
Constitution des réserves d'or de la production locale	Réforme (BCC/Industriel)	Créer une **raffinerie** pour produire de l'**Or monétaire (billion standard Gold)** certifié, destiné à être intégré directement dans les réserves de la Banque Centrale.
Attraction de capitaux via des produits en Franc congolais	Réforme (BCC Politique)	Proposer des bons BCC à l'international, libellés en Franc Congolais, offrant un rendement attractif (allant actuellement jusqu'à 17,5%) pour attirer des investisseurs étrangers directement sur le marché domestique et créer une demande pour le Franc Congolais.

COMPTE RENDU



Le compte rendu ci-dessous reprend les principaux échanges et interventions du Makutano Talk du 11 octobre 2025.

1. Une question de confiance

L'échange, introduit par **Blaise Mbatshi** et **Alain Kahasha**, est structuré autour d'une double interrogation fondamentale : pourquoi l'épargne nationale ne finance-t-elle pas les projets en RDC, et comment instaurer les conditions nécessaires à cet investissement.

Blaise Mbatshi, Associé principal et directeur général de BDO RDC, a posé le postulat selon lequel la **confiance** est la **"racine invisible de toute économie solide"**. Elle est l'élément qui relie l'épargne à l'investissement et la monnaie à la croissance. Sans cette confiance, l'échange économique et l'intermédiation financière sont impossibles.

Alain Kahasha, Administrateur indépendant à la BCC, a mis en lumière la réalité paradoxale d'une **épargne congolaise importante, mais qui prend des détours**. Cette épargne finance l'immobilier à Dubaï, des comptes en Europe ou des obligations dans des économies voisines, tournant ainsi le dos au Congo. Le "pont financier" entre l'épargne (recherchant sécurité et rendement) et les projets entrepreneuriaux (recherchant financement) est soit fracturé, soit il n'a jamais existé.

Il a interpelé **le Gouverneur de la BCC** sur la nécessité d'activement mettre en œuvre les moyens de bâtir cette confiance et de garantir que, d'ici cinq ans, **l'épargne congolaise soit la première source de financement** de l'économie nationale.

L'atteinte de cet objectif requiert de travailler sur trois axes stratégiques majeurs : renforcer l'architecture financière et la régulation, promouvoir des modèles innovants (incluant la digitalisation) et développer les infrastructures régionales nécessaires à l'intégration compétitive de la RDC au marché africain.

2. La Vision du Gouverneur : Organiser l'épargne durable

André Wameso Nkualoloki, Gouverneur de la BCC, a entamé son propos en notant que la finance est intrinsèquement liée à la **"confiance au sens de la foi"**, retraçant l'origine de la finance médiévale par la gestion des dîmes. Il déplore que la RDC soit l'une des dernières grandes économies africaines sans marché des capitaux pleinement opérationnels.

Partant des origines historiques du marché des capitaux, né de l'idée de l'assurance et des fonds de pension par capitalisation Bismarckien, il a insisté sur la nécessité d'organiser une **épargne véritable et durable**, par opposition à l'épargne à vue. Il a ainsi proposé la mise en place d'un **système complémentaire de pension par capitalisation**.

L'hypothèse de calcul avancée estime qu'un prélèvement de 5 % sur l'enveloppe salariale du secteur public, évaluée à environ 400 millions USD par mois, générerait 20 millions USD mensuels. En y intégrant le secteur privé, le potentiel de collecte pourrait s'élever jusqu'à 50 millions USD par mois.

Avec près de 70 % de sa population âgée de moins de 25 ans, la RDC dispose d'un important capital démographique. Cet atout confère au mécanisme un horizon de placement long, pouvant s'étendre sur près de 40 ans, favorable à la structuration de la courbe des taux et au financement de l'économie sur le long terme.

Le Gouverneur de la BCC a insisté sur le fait que la création d'un marché boursier ne doit pas être une finalité en soi. Le préalable est la structuration de l'épargne nationale afin qu'elle soit l'une des

principales mises sur le marché. Sans cela, le marché boursier constitué profitera avant tout aux fonds de pension et autres financiers étrangers qui achètent déjà les bons du Trésor et rachètent des crédits à des rendements élevés (15-25%).

L'écosystème en Franc Congolais (FC)

Pour financer l'économie, **le Gouverneur de la BCC** a focalisé son intervention sur le secteur pilote de **l'immobilier et du foncier**. L'épargne organisée dans ce secteur, en Franc Congolais, pourrait financer des crédits hypothécaires à très long terme (25-30 ans, voire 40 ans) à des taux bas (7 à 7,5%). Ce mécanisme aurait pour effet de transformer le loyer payé en dollars par un fonctionnaire en remboursement de crédit en Franc Congolais, créant ainsi un **"écosystème en franc"**.

André Wameso a évoqué de l'Égypte, qui a levé des capitaux auprès de sa population pour financer l'élargissement du canal de Suez. Après avoir essuyé un refus des bailleurs traditionnels, l'Egypte a été surpris avec une sursouscription de 7 fois le financement sollicité. De la même manière, si la RDC s'organisait pour capter l'épargne de ses citoyens et de ses entreprises installés en local ou à l'étranger, elle pourrait financer de grands projets comme Inga dont la hauteur du financement est estimée à 10 milliards USD.

La question cruciale du Franc Congolais (FC) et de la Dollarisation

Abordant l'épineuse question de la **dollarisation**, le Gouverneur a rappelé que près de **90 % des échanges économiques** en RDC s'effectuent en **dollars américains**. Pour restaurer la confiance dans le **franc congolais**, il a souligné l'importance pour les **grandes caisses nationales** (telles que la **CNSS** et la **CNSSAP**), dont les primes sont perçues en monnaie nationale, de **réduire leur tendance à convertir systématiquement ces fonds en dollars** pour leurs placements. Cette pratique, a-t-il précisé, **alimente la pression sur le marché de change** et fragilise la stabilité de la monnaie locale.

Il a souligné le fait que les placements en dépôt à terme (DAT) dans les banques commerciales locales en Franc Congolais offrent des rendements bien supérieurs à ceux en Dollars Américains.

En tant que régulateur, **André Wameso** s'est dit favorable à la coexistence du **dollar américain** et du **franc congolais** au sein de la place boursière en cours de création. Il a souligné que, l'épargne des Congolais étant aujourd'hui majoritairement libellée en dollars, il est nécessaire que le futur marché boursier opère dans les deux devises afin d'assurer une organisation optimale du système financier national.

Concernant l'appréciation monétaire récente, **le Gouverneur de la BCC** a rectifié l'idée selon laquelle celle-ci résulterait d'une simple utilisation des réserves de change. Il a expliqué qu'elle est due à la **correction structurelle de l'instrument de la réserve obligatoire,** antérieurement mal calibré, combiné à l'échéance fiscale qui marque une sollicitation particulière de la monnaie nationale pour le paiement des impôts.

3. Les obstacles structurels et la confiance érodée

Plusieurs intervenants soulignent que la méfiance n'est pas sans fondement.

Le risque judiciaire et la fuite des capitaux

André Wameso a déploré que le non-rapatriement effectif des revenus des miniers, tel que prescrit par le Code Minier, soit dû à l'absence de confiance, alimentée notamment par **les avis à tiers détenteur (ATD) et les saisies-attribution intempestifs**. Ces mécanismes judiciaires poussent les

grandes entreprises (minières, télécoms, etc.) à recourir à des lignes de crédit, dont elles n'ont pas nécessairement besoin, afin d'échapper aux saisies, privant les autres acteurs économiques ayant des besoins réels de financement d'en bénéficier.

Le Gouverneur de la BCC reconnaît que cet **"acharnement judiciaire"** est contre-productif. En effet, si la RDC avait conservé 50% des capitaux rapatriés (estimé à 83 milliards USD cumulés depuis 2018), le système bancaire aurait 54 milliards USD de dépôts, au lieu de 14 milliards USD à ce jour, permettant, toutes choses restant égales par ailleurs, un financement de 30 milliards USD de l'économie (au lieu de 9 milliards USD).

Henry Wazne, Directeur général de la Sofibanque, ainsi que **Marie-Gabrielle Opese, Présidente de l'ACB,** ont dans leur intervention confirmé la nécessité de **sanctuariser un seuil de dépôt** (par exemple, 100 000 USD) contre la saisie pour encourager notamment l'épargne informelle (estimée à 10-15 milliards USD) à rejoindre le système bancaire.

Robert Malumba, Président national de la FEC, en insistant sur la question de la confiance, a souligné que **le remboursement effectif des épargnes bloquées** à la suite de la **liquidation inachevée d'anciennes banques** constitue une étape essentielle pour **restaurer la confiance de la population dans le système financier**.

Réforme réglementaire et lenteurs

Serge Nawej, Associé gérant de Proxima International LLT, a insisté sur le besoin d'une **"réforme globale"** du cadre juridique (code des investissements, code des impôts, loi sur la Caisse des Dépôts et des Consignations) et l'instauration d'une **amnistie fiscale** pour permettre l'établissement d'un marché financier basé sur des données fiables et codifiées. **Cyrille Mutombo, Directeur Pays de BARRICK et Kibali Goldmines**, a quant à lui déploré l'introduction intempestive de mesures dans les Lois des Finances annuelles qui nuisent à la stabilité du cadre réglementaire. **Le Gouverneur de la BCC** a exprimé son intention de relayer ces propositions au Gouvernement qui a les habilités nécessaires sur les questions évoquées.

Concernant la création de l'**Autorité des Marchés Financiers (AMF)**, **André Wameso** a vivement souhaité une **révision du projet de loi**, estimant que celui-ci accorde une **trop grande mainmise au gouvernement**. Selon lui, une telle configuration risquerait de **compromettre l'indépendance de l'AMF** et, par conséquent, de **miner la confiance des acteurs économiques** envers cette institution.

4. Digitalisation, inclusion et facilitation des échanges

La digitalisation est perçue par **le Gouverneur de la BCC** comme essentielle pour l'inclusion financière.

A.L. Kitenge a appelé le Gouverneur de la BCC à faire de la RDC une **"cashless nation"** pour lutter contre la corruption (dont le cash est le vecteur) et pour toucher la masse monétaire rurale.

Face à cette intervention, **André Wameso** a fait savoir que c'est la raison pour laquelle il a milité pour rapidement agréer Visa Pay qui désirait débuter ses opérations en RDC pour saisir cette opportunité de digitaliser les systèmes de paiement, citant la **jeunesse de la grande partie de la population** (née après 2000) et la connectivité par satellite comme des atouts majeurs à capitaliser pour cette démarche.

Face aux longs délais de transfert interbancaire (jusqu'à 10 jours), **le Gouverneur de la BCC** a fait savoir que son institution travaille à mettre en place une **chambre de compensation en Dollars Américain** pour des échanges quasi instantanés entre banques.

Sur la question de l'i**ntégration de la RDC aux systèmes de paiement panafricain** évoqué par l'un des participants**, le Gouverneur de la BCC** a confirmé dans son propos que l'adhésion au système de paiement panafricain (PAPSS) est à l'étude. Il a notamment fait remarquer que la RDC n'a pas encore ratifié son intégration au système de paiement de l'EAC (East African Community), ce qui serait une source de compétitivité pour le Franc Congolais dans la sous-région.

5. Soutien sectoriel et incitatifs

Junior M'buyi, CEO JPG Consulting Partners et Président du think tank Africa Risk, a insisté sur la nécessité d'une cohérence entre politique monétaire, politique prudentielle et développement du marché financier, tout en soulignant le rôle structurant de l'Instruction n°14 de la BCC et l'importance de promouvoir un marché financier en franc congolais pour renforcer la confiance et la souveraineté économique.

Il a recommandé de **renforcer l'accompagnement technique des banques, mettre en place un cadre unifié de calcul du risque et coordonner les actions de la BCC, du Ministère des Finances et de la future AMF** afin d'assurer un système financier résilient et souverain.

André Wameso a annoncé que son institution travaille à la révision de l'**Instruction 14** afin d'assouplir la méthode d'évaluation du capital des banques permettant ainsi de financer davantage l'économie locale.

Madame Marie-Josée Bamanya, Directeur financier à la CNSSAP, a exprimé le dilemme auquel fait face la CNSSAP, confrontée à un passif lourd (314 000 agents) et dont les études actuarielles exigent de maintenir des placements **sécurisés et en devises fortes, le Dollar Américain en l'occurrence, pendant au moins une quinzaine d'années** pour préserver l'équilibre technique et garantir un rendement réel supérieur à l'inflation. Réagissant à cette préoccupation, **le Gouverneur de la BCC** a maintenu son avis sur l'attractivité des placements en Franc Congolais dont les rendements réels sont attractifs.

L'Assurance et l'or

Vincent Mwepu, Président de l'Association des Compagnies d'Assurances de la RDC, a souligné la faible taille du secteur Vie (aux alentours de 40 millions USD contre près de 400 millions USD pour la branche non-Vie) et propose des **incitatifs fiscaux pour promouvoir la souscription à l'assurance-vie**, rappelant que l'épargne en assurance est **non saisissable et hors patrimoine**.

En matière de souveraineté monétaire, **le Gouverneur de la BCC** a annoncé que son institution travaille à la création d'une **raffinerie** pour produire de l'**Or monétaire (billion standard Gold)** certifié, qui pourra être directement intégré aux réserves de la Banque centrale et renforcer son influence.

6. Le rôle du Leadership et les leçons internationales

Marc Wabi, Fondateur & Associé Gérant du cabinet Adenka Audit & Conseils, tirant les enseignements de l'Afrique de l'Ouest (création de la Bourse d'Abidjan en 1973), a dans son intervention insistée sur trois points cruciaux :

1. La nécessité d'un **Leadership affirmé et fort** à même de générer une **rupture** et qui décide d'avancer même quand les conditions ne sont pas parfaitement alignées, quitte à produire les résultats escomptés pour l'économie locale.
2. Le besoin d'une gouvernance saine des finances publiques et du cadre macroéconomique pour instaurer la confiance auprès des acteurs du marché.

3. Assurer la souveraineté nationale dans la recherche du profit en servant en priorité les intérêts nationaux.

Il a conseillé d'éviter les marchés trop orientés vers l'obligataire et de positionner des **entreprises publiques attractives sur le marché** (à l'instar de la loterie nationale au Bénin), pour créer de la liquidité et de la redevabilité.

Enfin, **Andy Gbokan, responsable des investissements et des projets sur les marchés privés et publics** a soulevé la question de l'attractivité pour les investisseurs étrangers, citant l'exemple de l'Égypte, premier pays africain en termes d'attractivité des capitaux, qui a garanti aux investisseurs étrangers la **disponibilité de devises et la stabilité du taux de change** pour canaliser vers lui les capitaux à moindre coût.

Concluant son propos, **le Gouverneur de la BCC** a repris la maxime de **Blaise Mbatshi** : **"Le capital n'a pas de pays"**.

Il appartient donc à la RDC de se poser les bonnes questions sur son climat de compétitivité et d'attractivité pour que les capitaux cessent de fuir mais servent plutôt à financer et à relever intensivement son économie.

Fort de ces échanges, une note de stratégie avec une feuille de route des plaidoyers et des réformes à promouvoir sera produite et partagée pour passer à l'action.

MARCHÉS FINANCIERS
POURQUOI L'ARGENT CONGOLAIS FINANCE-T-IL TOUT SAUF LE CONGO ?

MERCI À NOS SPONSORS

